



BAC Mining Regions Managed VOL.

**Rapport annuel audité
31 août 2011**

CACEIS Fastnet (Suisse) SA

Chemin de Précossy 7/9 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 22 360 94 00 - Fax +41 22 360 94 60
www.caceis.com

Fonds de placement de droit suisse relevant de la catégorie «autres fonds en placements traditionnels» à compartiments multiples.

Direction

CACEIS Fastnet (Suisse) SA

Ch. de Précossy 7-9
CH-1260 Nyon

Banque dépositaire

Cornèr Banca SA

Via Canova 16
CH-6901 Lugano

CACEIS Fastnet (Suisse) SA

Conseil d'administration :

Emeric Laforêt	Administrateur Président ; CACEIS SA
Guillaume Fromont	Administrateur ; CACEIS SA
Jacques Bourachot	Administrateur ; Crédit Agricole (Suisse) SA
Philippe Marronnier	Administrateur ; CACEIS SA
Christophe Gancel	Administrateur ; Crédit Agricole (Suisse) SA
Peter Spinnler	Vice-Président
Philippe Bens	Administrateur délégué

Direction :

Philippe Bens	Directeur général
Sarah Perrier	Directrice (depuis le 01.09.2011)
Guillaume Lapierre	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

Dolefin SA
Rte de St-Cergue 310, 1260 Nyon

Conseillers spécialisés :

Conseiller en placements :	BAC Best Asset Class AG Schönegg 3, 6300 Zug
Exposition en actions minières :	LK Consult Chemin du Canal 5, 1260 Nyon

Banque dépositaire :

Cornèr Banca SA
Via Canova 16, 6901 Lugano

Société d'audit :

Jusqu'au 31.12.2010 :
PricewaterhouseCoopers SA
Av. Giuseppe-Motta 50,
1211 Genève 2

Depuis le 01.01.2011 :
KPMG SA
Rue de Lyon 111,
1203 Genève

Offices de dépôt :

SIS, Clearstream, Euroclear

BAC Mining Regions Managed Vol. est un fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant de la catégorie « autres fonds en placements traditionnels » à compartiments multiples selon la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC).

Le contrat de fonds a été établi par CACEIS Fastnet (Suisse) SA (anciennement FidFund Management SA, St-Cergue / VD), en sa qualité de direction du fonds, et par Cornèr Banca SA, Lugano / TI, en sa qualité de banque dépositaire. Il a été approuvé par la FINMA (anciennement Commission fédérale des banques) en date du 23 septembre 2004.

Le fonds est basé sur un contrat de placement collectif aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au fonds, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à le gérer conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds. Le fonds de placement est créé pour une durée indéterminée. La banque dépositaire est partie au contrat conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

Il n'existe qu'une classe de parts.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit de créer ou de regrouper des compartiments et de les dissoudre en tout temps.

Rapport du conseiller BAC MINING REGIONS MANAGED VOL. – SOUTH AFRICA (CHF)

Le septième exercice a été marqué par la réouverture du fonds et par une extrême volatilité dont la principale origine aura été les parités de change contre le CHF. Si les cours du platine en USD ont gagné 21% au cours de l'exercice du fonds, ce gain s'efface presque complètement lorsque exprimé en CHF.

L'indice JSE Platinum a perdu 1% en ZAR et 17% en CHF. A nouveau, les coûts de production ont pénalisé les producteurs qui ont vu cependant leur situation bénéficiaire s'améliorer substantiellement, partant de très bas. Les cours des actions n'ont pas reflété ces nouvelles. Les investisseurs, tant domestiques qu'étrangers, se sont concentrés sur les bruits de nationalisation des mines lancés voici maintenant 18 mois par Julius Malema, le bouillonnant président des jeunes de l'ANC, le parti au pouvoir en Afrique du Sud. Pas surprenant dès lors de voir les investissements directs étrangers s'effondrer et la principale économie de l'Afrique être dépassée par le Congo dans ce domaine. Dans le classement de l'institut Fraser qui mesure la facilité pour une entreprise de se développer dans le secteur minier, l'Afrique du Sud occupe la 67^{ème} place sur 76 états où opèrent des mines ! Un comble pour le pays qui compte les plus grandes richesses minérales de la planète et plus de 25% de chômeurs...

La diversion opérée sur les mines d'or a été bénéfique, l'indice JSE Gold gagnant 7.5% en ZAR. Les mines d'or ont ainsi permis de compenser en partie les pertes subies par le segment des juniors et des exploratrices où Anoroq Resources et Platmin ont perdu 28% chacune, Jubilee Platinum 44% et Nkwe Platinum 51% ! Deux cas encore plus extrêmes, Platfields est passé de ZAR 1.60 à 0.08 en quelques semaines après son entrée en bourse en décembre dernier. Platinum Australia, une position entièrement vendue en 2008, a vu son cours passé de plus de AUD 3.00 à 0.19 dernièrement, et ce malgré l'entrée en production à des coûts bas pour des opérations proches de la surface !

Que ce soit pour les PGMs, l'or, l'argent ou les éléments rares, les cours des compagnies qui extraient ces minéraux n'ont pas suivi les cours des minerais sous-jacents et ce à la stupéfaction de nombreux investisseurs. Les explications : à la concurrence d'ETFs liquides s'ajoutent la hausse des coûts de production, la peur du « papier », les craintes de nationalisations ou de hausse de la taxation, et pour certains, le sentiment que les prix atteints ne sont pas durables. Pour les juniors et exploratrices s'ajoutent des cash flows négatifs et les incertitudes liées au financement et au développement des infrastructures nécessaires, allant du transport à l'accès à l'énergie.

Cours de change

Pondéré par leur poids respectif dans le portefeuille, le panier de devises a perdu 16% et constitue de ce fait la principale raison de la baisse de la VNI du fonds. L'annonce de QE2 en août 2010 par la FED a provoqué une baisse du dollar de près de 20% contre CHF et toutes les devises, sans exception, ont suivi cette tendance baissière, la plus ferme, l'AUD ne perdant « que » 3.2% contre CHF. Même si un certain nombre d'opérations de couverture du risque de change (concentrées sur le USD) ont été opérées avec succès, il faut admettre que la fermeté extrême du CHF nous a échappé. A titre d'exemple, le fameux indice « Big Mac » de « The Economist » affichait une surévaluation du USD de 98% contre CHF à fin juillet 2011.

Perspectives

Trois risques ont été mentionnés dans le rapport annuel précédent :

- Une nouvelle récession,
- Un dérapage politique en Afrique du Sud,
- Une mauvaise surprise en Chine.

En fait, les trois risques se sont développés et, comme mentionné plus haut, un quatrième facteur influençant négativement le fonds s'est réalisé avec la fermeté du CHF.

Qu'en est-il pour les douze mois à venir ?

Par ordre d'importance, le dérapage politique en Afrique du Sud continue de constituer le plus grand risque à nos yeux. La situation sur la nationalisation ne sera clarifiée qu'après le congrès de l'ANC de décembre 2012. Auparavant, une commission d'experts rendra son verdict en juin. Seule une expulsion de Julius Malema de l'ANC pourrait neutraliser ce risque, pour le moins à court terme.

Une nouvelle récession affectant les pays développés est probable (50% de chance ?), et cette situation est préoccupante considérant le peu de marge de manœuvre dont disposent tant les autorités monétaires que les gouvernements qui doivent affronter l'austérité. Un espoir : malgré le manque de munition, tout sera entrepris pour faire flotter le « Titanic » en 2012, année électorale cruciale pour les parties les plus importantes de la planète. La crise actuelle ayant mis en évidence la responsabilité des « politiques », il s'agira de choisir les bons.

Dans ce contexte, la mauvaise surprise de Chine pourrait ne surgir qu'en 2013/2014, une fois la nouvelle équipe en place. Crise politique, crise sociale, crise financière, crise géopolitique, inflation, effondrement de la croissance économique, tout est possible. Cependant l'équipe actuelle qui peut se targuer de succès éclatants (en comparaison avec le déclin américain, européen et japonais), devrait pouvoir garder le cap jusqu'au moment de son remplacement.

Dans ce contexte, et selon certains experts, la demande chinoise de platine pourrait croître de 10% encore dans les mois à venir.

Pour ce qui concerne le risque de change, la décision de la BNS du 6 septembre de soutenir le niveau de CHF 1.20 contre EUR devrait aussi stabiliser les autres parités et réduire –pour combien longtemps ? – la volatilité extrême connue lors du 7^{ème} exercice.

Un marché du platine en équilibre devrait s'ajouter à d'autres éléments de soutien tels que :

- des taux d'intérêts négatifs favorisant la demande d'investissement pour les valeurs réelles,
- un arrimage au cours de l'or dont la composante « monétaire » pourrait connaître son apogée avec une refonte du système monétaire mondial où le métal jaune pourrait retrouver et peut-être partager son rôle d'étalon,
- des difficultés de production liées à des accidents, des conflits sociaux ou des problèmes d'approvisionnement d'énergie.

Au vu de ce qui précède, nous demeurons modérément optimistes pour l'exercice qui vient de commencer. Le portefeuille ne devrait pas connaître de grands changements et il devrait bénéficier de l'entrée en bourse de Tharisa Minerals et de Transafrika, sociétés sur lesquelles des amortissements importants ont été réalisés au vu de la valorisation de KPMG qui a permis la réouverture du fonds.

L'effort de marketing interrompu depuis la fermeture du fonds ne reprendra qu'après ces entrées en bourse et ce afin d'éviter un effet de dilution pour les détenteurs de parts historiques au profit de nouveaux investisseurs.

Performances

Situation jusqu'à la suspension

Compte tenu de la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, les performances sont calculées jusqu'au dernier calcul officiel de la valeur nette d'inventaire au 12 décembre 2008.

	Lancement	2007	2008*	Depuis le lancement*
BAC Mining Regions Managed Vol.-South Africa (CHF)	01.10.04	67.74%	-80.59%	-47.29%
Indice JSE Platine	-	17.47%	-69.01%*	7.52%

* jusqu'au 12.12.2008

Situation après suspension

	Reprise	2011*	Depuis la reprise*
BAC Mining Regions Managed Vol.-South Africa (CHF)	23.06.11	-8.08%	-8.08%
Indice JSE Platine	-	-6.14%	-6.14%

* jusqu'au 31.08.2011

Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations :**Commissions et frais à la charge de l'investisseur** (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger	au maximum 3.00% de la valeur nette d'inventaire
Commission de rachat en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger et dont, dans tous les cas, 0.50% en faveur du fonds	1.00% de la valeur nette d'inventaire
Frais de livraison des parts de fonds, par certificat	CHF 250
Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation	0.50% de la valeur d'inventaire

Taux effectivement appliqués pour les commissions et frais à la charge de l'investisseur

Commission d'émission	0.00%
Commission de rachat en faveur du fonds	1.00%

Commissions et frais à la charge de la fortune du fonds (extrait du § 19 du contrat de fonds)

Commission de gestion de la direction du fonds pour la direction et la Commercialisation du fonds de placement :

- jusqu'à 50 millions sur la valeur nette d'inventaire de la fortune du fonds :	0.40%
- de 50 à 100 millions sur la valeur nette d'inventaire de la fortune du fonds :	0.35%
- au-delà de 100 millions sur la valeur nette d'inventaire de la fortune du fonds :	0.30%
Commission de gestion	p.a 1.50% de la valeur nette d'inventaire
Commission de la banque dépositaire, pour la garde de la fortune du fonds et de ses compartiments	p.a 0.15% de la valeur nette d'inventaire
Commission de la banque dépositaire, pour chaque transaction	au maximum CHF 200
Pour le versement du produit annuel aux investisseurs, la banque dépositaire débite le fonds de placement d'une commission de 0,50% du montant brut distribué.	
Commission de surperformance, selon le principe du «High-Watermark»	20% de la performance réalisée au-dessus du «hurdle rate» de 15.00% par an

En supplément, les autres commissions et frais énumérés au § 19 du contrat de fonds peuvent être facturés au compartiment du fonds de placement.

Dans le cadre de la commercialisation, des commissions d'état sont versées aux distributeurs et partenaires de distribution et des rétrocessions sont versées à des investisseurs institutionnels qui détiennent des parts de fonds pour des tiers sous l'aspect économique.

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions concernant des «soft commissions».

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte du compartiment correspondant. Les jours où les bourses des pays principaux d'un compartiment sont fermés (par exemple : jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la fortune dudit compartiment.

Les placements cotés ou négociés sur un marché réglementé ouvert au public sont à évaluer selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les parts de fonds sont évaluées au dernier prix de rachat disponible. Les investissements non cotés sont valorisés au coût d'acquisition dû à l'absence d'information pour procéder à une estimation de leur valeur probable de réalisation.

La valeur d'inventaire d'une part s'obtient en retranchant de la valeur vénale de la fortune de chaque compartiment du fonds les engagements éventuels dudit compartiment, puis en la divisant par le nombre de parts en circulation arrondie à CHF 0.10.

Compte de fortune	31.08.11	31.08.10
(Valeur vénale)	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	19'876'969.50	64'019'292.45
Parts d'autres placements collectifs	2'963'284.11	7'458'645.85
Instruments financiers dérivés	-136'139.88	1'695'132.24
Avoirs en banque		
à vue	1'401'384.78	3'937'176.56
Autres actifs	44'690.81	60'620.04
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	24'150'189.32	77'170'867.14
Engagements en banque	0.00	-998'210.63
Autres engagements	-209'408.01	-420'154.91
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	23'940'781.31	75'752'501.60

Variation de la fortune nette	01.09.10	01.09.09
	31.08.11	31.08.10
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	88'316'296.34	96'412'330.22
Solde des mouvements de parts	-89'757'989.42	0.00
Résultat total	25'382'474.39	-8'096'033.88
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable,	23'940'781.31	88'316'296.34
Dont valeurs mobilières non cotées		
Actions et autres titres de participations non cotés	0.00 ***	12'563'794.74 **
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	23'940'781.31	75'752'501.60

* : Investissements non cotés exclus.

** : Valeur estimative au 31 mars 2010 des placements privés selon rapports d'évaluation indépendants au 16 juillet 2010.

*** : Les positions non cotées ont été évaluées à la date de clôture selon différentes méthodes conformes au contrat de fonds et le détail de ces positions est présenté en page 14 de ce rapport annuel.

Evolution du nombre de parts		01.09.10	01.09.09
		31.08.11	31.08.10
Situation en début de période comptable		124'169	124'169
Parts émises		2'569	0
Parts rachetées		85'371	0
Situation à la fin de la période		41'367	124'169
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable :	CHF	578.70	711.30
- Des investissements Cotés	CHF		610.10
- Des investissements Non Cotés	CHF		101.20

Compte de résultats	01.09.10	01.09.09
(Valeur vénale)	31.08.11	31.08.10
	CHF	CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	342'716.17	82'511.97
Parts d'autres placements collectifs	81'412.47 ¹	4'861.43
Revenus des avoirs		
à vue	63'393.06	52'526.03
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-28'368.23	0.00
Total des revenus	459'153.47	139'899.43
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-229'116.47	-259'332.51 ²
à la banque dépositaire	-161'573.80	-129'298.14 ²
au gestionnaire	-1'409'048.65	-1'292'449.71 ²
Frais de révision	-16'079.97	-21'562.96
Intérêts passifs	-393.53	-2'023.72
Autres charges	-8'328.43	-11'256.27
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	552'313.58	110'071.07
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	879'184.16	0.00
Total des charges	-393'043.11	-1'605'852.24
Résultat net	66'110.36	-1'465'952.81
Gains / pertes du capital réalisés(-es)	-25'990'094.55	-59'268'647.42
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	-552'313.58	-110'071.07
Résultat réalisé	-26'476'297.77	-60'844'671.30
Variation des gains / pertes du capital non réalisés(-es)	51'858'772.16	62'211'700.51 ³
Résultat total	25'382'474.39	1'367'029.21³
Variation des gains / pertes du capital non réalisés(-es) des investissements non cotés		-9'463'063.08
Résultat total		-8'096'033.88

¹: Selon la circulaire N° 24 de l'Administration Fédérale des Contributions AFC ch. 2.1.9.3.2.

²: Valeur calculée sur la valeur indicative de la fortune nette du fonds à l'exclusion des valeurs mobilières non cotées.
La société de direction se réserve le droit de calculer rétroactivement les commissions normalement à la charge du fonds sur la fortune nette relative aux valeurs mobilières non cotées.

³: Investissements non cotés exclus.

Utilisation du résultat	01.09.10 31.08.11 CHF	01.09.09 31.08.10 CHF
Résultat net	66'110.36	-1'465'952.81
Virement à gains/pertes de capital accumulés	0.00	1'465'952.81
Report de la période précédente	0.00	0.00
Résultat disponible pour être réparti	66'110.36	0.00
Distribution	-65'773.53	0.00
Report à nouveau	336.83	0.00
TER : en %	2.19*	2.03**
PTR : en %	79.51	92.79**

* : TER Synthétique

** : Valeur calculée sur la base de la valeur indicative de la fortune nette du fonds à l'exclusion des valeurs mobilières non cotées.

La société de direction se réserve le droit de calculer rétroactivement les commissions normalement à la charge du fonds sur la fortune nette relative aux valeurs mobilières non cotées.

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31 août 2010	Achats	Ventes	Total au 31 août 2011	cours	Valeur vénale	en%
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs							
Action et autres titres de participations							
ANGLOGOLD ASHANTI LTD ADR REPR.	135'000	40'000	135'000	40'000	44.86	1'447'060.59	5.99
ANOORAQ RESOURCES CORP	11'945'522	0	8'638'168	3'307'354	0.65	1'733'650.28	7.18
CENTURION GOLD HOLDING	9'550'000	0	0	9'550'000	0.00	8'664.10	0.04
GOLD FIELDS ADR	470'000	185'000	510'000	145'000	16.57	1'937'572.52	8.02
HARMONY GOLD MINING SPONSORED	720'000	250'000	740'000	230'000	13.37	2'479'857.35	10.27
Dollar Américain						7'606'804.84	31.50
NKWE PLATINUM LTD	9'290'000	0	7'290'000	2'000'000	0.25	423'191.76	1.75
Dollar Australien						423'191.76	1.75
CALEDONIA MINING	5'000'000	0	0	5'000'000	0.08	329'869.67	1.37
EASTERN PLATINIUM	0	500'000	0	500'000	0.76	313'376.19	1.30
PLATINEX	2'333'333	0	1'000'000	1'333'333	0.06	65'973.92	0.27
PLATINUM GROUP METALS PLC	4'400'000	0	4'400'000	0	0.00	0.00	0.00
PLATMIN	900'000	2'000'000	393'500	2'506'500	0.39	806'147.87	3.34
ROCKWELL	0	81'927.00	0	81'927.00	0.57	38'510.96	0.16
Dollar Canadien						1'553'878.61	6.43
JUBILEE PLATINUM PLC	5'537'461	0	1'931'691	3'605'770	0.16	769'388.95	3.19
PLATMIN LIMITED	2'000'000	0	2'000'000	0	0.00	0.00	0.00
SYLVANIA RESOURCES -SHS-	4'570'000	0	4'570'000	0	0.00	0.00	0.00
Livre Sterling						769'388.95	3.19
ANGLO AMERICAN PLATINUM	60'710	20'000	54'000	26'710	585.50	1'801'970.90	7.46
GOLD FIELD	21'843	44'226	66'069	0	0.00	0.00	0.00
IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD	0	210'000	110'000	100'000	179.76	2'071'285.89	8.58
JCI LIMITED	8'635'953	0	0	8'635'953	0.00	0.00	0.00
MVELAPHANDA RESSOURCES LIMITED	200'000	150'000	350'000	0	0.00	0.00	0.00
NORTHMAN PLATINUM (PTY)	200'000	292'330	90'000	402'330	36.28	1'681'886.49	6.96
PLATFIELDS	40'000'000	0	1'422'030	38'577'970	0.09	400'063.44	1.66
RANDGOLD & EXPLOR	270'000	0	270'000	0	0.00	0.00	0.00
ROCKWELL DIAMONDS	3'228'916	0	3'228'916	0	0.00	0.00	0.00
WESIZWE PLATINUM	18'917'501	0	10'402'347	8'515'154	1.81	1'775'898.20	7.35
Rand						7'731'104.92	32.01
Valeurs mobilières négociées en bourse						18'084'369.08	74.88
THARISA LTD	46	0	36	10	142'861	1'152'076.03	4.77
THISTLE MINING INC	3'500	0	0	3'500	0.00	0.00	0.00
TRANSFRIKA	6'500'000	0	0	6'500'000	0.12	640'524.39	2.65
Dollar Américain						1'792'600.42	7.42
Valeurs mobilières selon art.72, al.4, let.e OPC-FINMA						1'792'600.42	7.42
Actions et autres titres de participations						19'876'969.50	82.30
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs						19'876'969.50	82.30

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31 août 2010	Achats	Ventes	Total au 31 août 2011	cours	Valeur vénale	en%
Parts d'autres placements collectifs							
ASA -SHS-	225'000	25'000	250'000	0	0.00	0.00	0.00
Dollar Américain						0.00	0.00
ZKB PLATINIUM ETF CHF	0	2'000	1'100	900	2'350.86	2'115'774.00	8.76
Franc Suisse						2'115'774.00	8.76
Valeurs mobilières négociées en bourse						2'115'774.00	8.76
SAFEPORT GO SI M ANTEILE Classe - A -	13'807	0	5'807	8'000	91.24	847'510.11	3.51
Euro						847'510.11	3.51
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé						847'510.11	3.51
Parts d'autres placements collectifs						2'963'284.11	12.27

Inventaire de la fortune

Désignation	Echéance	Total au 31 août 2010	Achats	Ventes	Total au 31 août 2011	cours	Valeur vénale	en %
-------------	----------	-----------------------	--------	--------	-----------------------	-------	---------------	------

Instruments Financiers Dérivés**Warrants**

NKWE PLATINUM LTD (SHS)	31.12.10	1'700'000	0	1'700'000	0	0.00	0.00	0.00
-------------------------	----------	-----------	---	-----------	---	------	------	------

Dollar Australien**0.00 0.00****Warrants****0.00 0.00**

	Cours	Achats	Devise	Ventes	Devise	Echéance	Valeur vénale	en %
--	-------	--------	--------	--------	--------	----------	---------------	------

Contrats de change à terme

0.793	8'321'775.00	CHF	10'500'000	USD	12.09.11	-143'410.16	-0.59
0.803	2'500'000	USD	2'008'250	CHF	12.09.11	7'270.28	0.03
0.797	8'368'500	CHF	10'500'000	USD	29.08.11	0.00	0.00
0.765	8'032'500	CHF	10'500'000	USD	19.08.11	0.00	0.00
0.777	8'158'500	CHF	10'500'000	USD	12.08.11	0.00	0.00
0.800	8'400'000	CHF	10'500'000	USD	05.08.11	0.00	0.00
0.823	8'636'250	CHF	10'500'000	USD	29.07.11	0.00	0.00
0.830	9'130'000	CHF	11'000'000	USD	22.07.11	0.00	0.00
0.847	9'317'000	CHF	11'000'000	USD	15.07.11	0.00	0.00
0.834	9'591'000	CHF	11'500'000	USD	12.07.11	0.00	0.00
0.125	1'337'227.75	CHF	10'685'000	ZAR	11.07.11	0.00	0.00
0.838	9'637'000	CHF	11'500'000	USD	05.07.11	0.00	0.00
0.120	1'467'937.95	CHF	12'202'310.48	ZAR	04.07.11	0.00	0.00
0.846	11'844'000	CHF	14'000'000	USD	29.06.11	0.00	0.00
0.842	11'788'000	CHF	14'000'000	USD	22.06.11	0.00	0.00
0.835	14'195'000	CHF	17'000'000	USD	15.06.11	0.00	0.00
0.853	14'492'500	CHF	17'000'000	USD	08.06.11	0.00	0.00
0.889	16'000'740	CHF	18'000'000	USD	01.06.11	0.00	0.00
1.090	5'000'000	AUD	5'450'000	USD	18.05.11	0.00	0.00
0.948	14'694'000	CAD	15'500'000	USD	18.05.11	0.00	0.00
0.871	20'464'975.00	CHF	23'500'000	USD	18.05.11	0.00	0.00
0.978	27'371'400	CAD	28'000'000	USD	29.04.11	0.00	0.00
1.024	5'000'000	AUD	5'120'000	USD	29.04.11	0.00	0.00
0.959	2'877'000	CHF	3'000'000	CAD	29.04.11	0.00	0.00
0.951	9'508'000	CHF	10'000'000	CAD	29/04/11	0.00	0.00
0.919	10'106'800	CHF	11'000'000	USD	29/04/11	0.00	0.00
7.162	10'743'000	ZAR	1'500'000	USD	31.03.11	0.00	0.00
0.944	12'277'200	CHF	13'000'000	USD	31.03.11	0.00	0.00
0.998	23'942'400	CAD	24'000'000	USD	31.03.11	0.00	0.00
1.008	2'500'000	AUD	2'518'750	USD	31.03.11	0.00	0.00
7.289	1'800'000	AUD	13'120'200	ZAR	31.03.11	0.00	0.00
0.919	11'000'000	USD	10'109'000	CHF	31.03.11	0.00	0.00

Inventaire de la fortune

	Cours	Achats	Devise	Ventes	Devise	Echéance	Valeur vénale	en %
Instruments Financiers Dérivés								
Contrats de change à terme								
	1.028	5'138'500	USD	5'000'000	AUD	31.03.11	0.00	0.00
	0.977	28'000'000	USD	27'356'000	CAD	31.03.11	0.00	0.00
	0.976	3'903'600	CAD	4'000'000	USD	31.03.11	0.00	0.00
	0.980	2'500'000	AUD	2'450'000	USD	22.02.11	0.00	0.00
	1.000	3'999'600	CAD	4'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	0.999	3'994'800	CAD	4'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	0.993	3'971'200	CAD	4'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	1.000	3'999'600	CAD	4'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	1.011	8'088'800	CAD	8'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	7.105	10'657'500	ZAR	1'500'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	0.999	12'989'600	CHF	13'000'000	USD	31.01.11	0.00	0.00
	0.980	2'700'000	AUD	2'646'000	USD	20.12.10	0.00	0.00
	1.101	38'528'000	CHF	35'000'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	1.068	4'000'000	USD	4'270'800	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	1.003	3'609'180	CAD	3'600'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	0.992	2'975'100	CHF	3'000'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	0.977	2'931'900	CHF	3'000'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	1.027	1'540'050	CAD	1'500'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	1.038	1'037'500	CAD	1'000'000	USD	29.11.10	0.00	0.00
	1.058	4'000'000	USD	4'230'800	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	1.073	4'000'000	USD	4'290'800	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	1.063	4'000'000	USD	4'250'800	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	1.077	4'000'000	USD	4'306'800	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	1.080	5'000'000	USD	5'401'000	CHF	29.11.10	0.00	0.00
	0.855	1'700'000	AUD	1'453'500	USD	28.11.10	0.00	0.00
	0.934	1'000'000	AUD	934'000	USD	28.11.10	0.00	0.00
Contrats de change à terme							-136'139.88	-0.56
Instruments Financiers Dérivés							-136'139.88	-0.56

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31 août 2011	Valeur vénale	en %
Avoir en banque à vue			
Cornèr Banca SA	1'401'384.78	1'401'384.78	5.80
Avoir en banque à vue		1'401'384.78	5.80

Cours de change

1.- AUD	=	CHF	0.86366
1.- CAD	=	CHF	0.82467
1.- EUR	=	CHF	1.16110
1.- GBP	=	CHF	1.31309
1.- USD	=	CHF	0.80643
1.- ZAR	=	CHF	0.11523

Risques

	Marché		Crédit	Change
	Actions	Taux		
Positions réduisant l'engagement				
Contrats de change à terme				6'459'280
Total CHF				6'459'280
Total en % de la fortune nette du fonds				26.98

Evolution

Date	Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période	Parts en circulation	Fortune nette du fonds	Distribution du revenu net par part
31.08.09	CHF 610.60 ¹	124'169	CHF 75'812'995.87 ¹	0.00
	CHF 165.90 ²		CHF 20'599'334.35 ²	0.00
31.08.10	CHF 610.10 ¹	124'169	CHF 75'752'501.60 ¹	0.00
	CHF 101.20 ²		CHF 12'563'794.74 ²	0.00
31.08.11	CHF 578.70	41'367	CHF 23'940'781.31	1.59

1: Valeurs mobilières non cotées exclues.

2: Valeurs mobilières non cotées.



KPMG SA
Audit Financial Services
111, Rue de Lyon
CH-1203 Genève

Case postale 347
CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 22 704 15 15
Téléfax +41 22 347 73 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels de

BAC Mining Regions Managed VOL.

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placement **BAC Mining Regions Managed VOL.**, comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 août 2011. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 14 février 2011, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

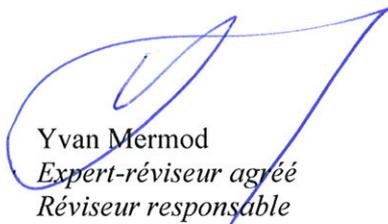
Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 août 2011 sont conforme à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives, ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA



Yvan Mermod
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marc Schmid

Genève, le 22 décembre 2011